



COMMUNIQUE DE PRESSE

09.04.2020

Solidarité et coopération en période de crise : Échanges franco-suisses entre la Région et la Préfecture de région Bourgogne- Franche-Comté et les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud

Une visioconférence s'est tenue le 8 avril 2020 entre la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté et deux de ses élus, le secrétaire général pour les affaires régionales représentant le Préfet de région et les conseillers d'Etat et ministre des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud membres du comité d'arcjurassien.ch, afin d'échanger sur la situation sanitaire et économique dans l'Arc jurassien franco-suisse en cette période de crise internationale liée au Covid-19.

De la solidarité nécessaire en parallèle des mesures de soutien

Les participants ont salué la solidarité entre les deux pays, marquée notamment par l'assurance rapidement donnée par les autorités françaises que le personnel soignant frontalier travaillant en Suisse ne serait pas réquisitionné côté français, ainsi que par l'accueil de plusieurs patients français dans des hôpitaux suisses. Il a, cependant, été rappelé qu'un relâchement des efforts mis en place de part et d'autre de la frontière pourrait occasionner de très graves conséquences sanitaires.

Sur le plan économique, le chômage partiel et des systèmes de garantie ou de cautionnement sont activés de façon massive des deux côtés de la frontière, même si leurs coûts ne sont pas encore mesurables. Des dispositifs ciblés sont mis en place à destination des publics fragiles ou en formation, des petites entreprises ou de certains secteurs en particulier comme le tourisme, le sport ou la culture.

Les échanges transfrontaliers se poursuivent

Les mesures de confinement et les restrictions de déplacements n'ont pas mis fin aux échanges transfrontaliers dans l'Arc jurassien franco-suisse.

D'un commun accord entre la France et la Suisse, le passage aux douanes des travailleurs frontaliers est maintenu, permettant ainsi de conserver l'intégrité des compétences et des capacités de production, notamment dans une optique de reprise économique. Ces mesures ont été unanimement saluées.

Des interrogations demeurent sur la durée des restrictions et les conditions de sortie de crise. Dans cette attente, les échanges transfrontaliers se poursuivront au niveau politique et technique dans le cadre de la Conférence TransJurassienne. Il s'agira particulièrement de veiller au vivre-ensemble transfrontalier, qui souffre très directement de la fermeture des frontières et d'éviter le risque du repli sur soi. L'Arc jurassien franco-suisse pourra s'appuyer sur sa longue tradition d'échanges et ses acquis en matière de coopération et de solidarité, pour faire face à la situation actuelle et préparer l'avenir.

La Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, regroupe les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.

Contacts presse

- Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :
Marie Souverbie - tél. : 03 80 44 34 66 / Laure Hubidos - tél. : 03 81 61 61 08
- arcjurassien.ch :
Mireille Gasser - tél. : +41 (0)32 889 76 00 / mireille.gasser@arcjurassien.ch
- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
Cécile Hermier - tél. : 03 80 44 64 05